



Note d'

Numéro 67
Octobre 2014

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Les parcours de formation des adolescents migrants non francophones

Youssef Hrizi

Cette note s'inscrit dans le cadre de différents travaux menés par le SRED sur la thématique de la scolarisation des élèves migrants allophones à Genève. Nous examinerons, dans un premier temps, de quelle manière et sous quelle forme se déroule l'accueil des nouveaux arrivants dans le système de formation. Dans un second temps, nous nous centrerons sur les parcours de formation et les transitions des élèves les plus âgés scolarisés dans les structures d'accueil du secondaire II.

«**D**onner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances dans la perspective de ses activités futures» (LIP, art. 4) est un défi auquel le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) doit faire face. Le principal devoir de l'école est donc bien de former chaque élève, au fil des années, afin de l'amener à l'obtention d'un titre en vue d'entrer un jour dans la vie active. Les cheminements possibles qui vont conduire les élèves jusqu'à la certification sont toutefois nombreux et variés (Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad et Rastoldo, 2014 ; Keller, Hupka-Brunner et Meyer, 2010). Les voies dites «classiques» amènent les élèves à fréquenter dans un premier temps l'école primaire, puis le cycle d'orientation (CO) et par la suite, les filières générales (formation gymnasiale ou de culture générale) ou celles qui conduisent de manière plus directe à l'apprentissage d'un métier (formation professionnelle). Cependant, tous les jeunes n'empruntent pas ces trajectoires scolaires. Lors des moments de transition (primaire/secondaire I, secondaire I/secondaire II), un certain nombre de jeunes, faute de remplir les conditions d'entrée dans les filières dites «classiques», ne trouvent pas leur place dans le système de formation.

Il incombe néanmoins à l'école publique d'instruire chaque élève et ceci indépendamment du niveau de ses connaissances scolaires. De surcroît, elle se

doit de le faire en tendant «à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premières années de l'école» (LIP, art. 4). Dans cette perspective, plusieurs structures à la marge des voies classiques et destinées à un public particulier (élèves en difficultés scolaires, langagières ou autres) ont été mises en place. Celles-ci visent à prendre en charge, en principe de manière temporaire, les élèves qui sortent du cursus ordinaire en vue de les (ré)intégrer dans le système de formation conventionnel.

C'est le cas des structures dites «de transition» qui se positionnent dans les degrés d'enseignement secondaire I (classes-atelier) et secondaire II (Centre de la transition professionnelle [CTP]). Elles sont destinées aux élèves en difficulté dont les résultats scolaires ne permettent pas d'accéder de manière directe à une formation certifiante. Dans une note consacrée à la situation de ces jeunes, nous avons décrit leur parcours de formation et les titres qu'ils obtiennent (Hrizi, Mouad, Petrucci et Rastoldo, 2014). D'une certaine manière, bien que destinées à un public particulier et pour des motifs d'intégration différents, certaines structures de l'enseignement spécialisé jouent un rôle analogue dans la mesure où elles proposent aux jeunes un programme adapté leur permettant, en principe, de rejoindre le système de formation classique.

D'autres types de mesures peuvent également être considérés dans ce dispositif. Sans vouloir en établir un recen-



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Service
de la recherche
en éducation

Figure 1. L'accueil des élèves migrants dans le système de formation genevois

Degrés d'enseignement	Enseignement primaire			Enseignement secondaire I			Enseignement secondaire II			
Age	4-5 ans		6-12 ans	12-15 ans			15-19 ans			
Enseignement public	Scolarité ordinaire	Scolarité ordinaire	Classes d'accueil	Scolarité ordinaire	Classes atelier	Classes d'accueil	Scolarité ordinaire	CTP	Classes prépa.	ACPO
	Immersion totale	Intégration partielle		R1/R2/R3 LS/LC/CT	Transition	Scolarité distincte	Formation générale / prof.	Transition		Scolarité distincte
Age	4-12 ans			12-15 ans			15-19 ans			
Enseignement privé	Programmes scolaires suisse ou étrangers			Programmes scolaires suisse ou étrangers			Programmes scolaires suisse ou étrangers			

Légende : R1: Regroupement 1 / R2: Regroupement 2 / R3: Regroupement 3 / LS: Section Littéraire et scientifique / LC: Section Langues vivantes et communication / CT: Section Communication et technologie / CTP: Centre de la transition professionnelle / Classes prép.: Classes préparatoires à l'Ecole de commerce (EC) et à l'Ecole de culture générale (ECG) / ACPO: Service de l'accueil du postobligatoire.

sement exhaustif, nous pouvons aussi mentionner le rôle important que joue l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) dans la prise en charge d'élèves qui ne parviennent pas à se maintenir dans le système ordinaire (p. ex. *Cap Formations, Tremplin jeunes*).

L'accueil des élèves migrants dans le système de formation genevois s'inscrit à la fois dans ce devoir de l'école de former tous les élèves en dépit de leurs difficultés (scolaires et/ou langagières) et dans ce souci d'égalité des chances de réussite. Il s'opérationnalise d'abord à travers l'apprentissage du français, connaissance fondamentale pour les élèves qui ambitionnent de suivre une scolarité ordinaire à l'école publique. Dans un second temps, il se matérialise par la construction d'un choix d'orientation, et donc parfois d'un complément de formation (ou d'une remise à niveau) en vue d'acquérir les compétences scolaires nécessaires à la poursuite d'études (regroupements ou sections au secondaire I, domaines de la formation générale ou professionnelle au secondaire II).

Cette note fournit une illustration des différentes structures et formes d'accueil mises en place pour scolariser les primo-arrivants allophones au sein du système genevois d'enseignement et de formation (SGEF). Nous développerons plus particulièrement la situation des jeunes présents dans les structures d'accueil de l'enseignement secondaire II et notamment leurs trajectoires scolaires, leur devenir ou encore les titres qu'ils obtiennent à l'issue de leur cursus de formation.

L'accueil des élèves migrants allophones dans le système de formation genevois

Les premières actions menées à l'intention des élèves primo-arrivants datent du début des années 1960 : les mesures se limitaient alors à proposer des cours d'apprentissage du français. Progressivement, d'autres mesures ont vu le jour dans les trois degrés d'enseignement⁴. A présent, deux formes d'accueil cohabitent dans le système de formation genevois (**Figure 1**).

La première forme d'accueil consiste à intégrer les nouveaux arrivants au sein des classes ordinaires. Ce type d'accueil est destiné aux élèves les plus jeunes qui sont scolarisés au sein de l'enseignement primaire. Ainsi, comme le prévoit la procédure d'accueil des élèves allophones primo-arrivants, les élèves âgés de 4 ou 5 ans (en âge d'être scolarisés en 1P ou 2P) rejoignent immédiatement la classe ordinaire à leur arrivée (Direction générale de l'enseignement primaire, 2013). Cette mixité entre élèves non francophones et autochtones est possible dans la mesure où les objectifs d'enseignement sont l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : la non-maîtrise du français n'est pas problématique à ce stade. A partir de 6 ans, cette forme d'accueil s'oriente davantage vers une double insertion des élèves allophones en structure ordinaire et d'accueil. Les élèves sont alors scolarisés dans des classes d'accueil à mi-temps (à raison d'une demi-journée chaque jour) et au sein des classes ordinaires l'autre partie du temps. Ce partage du temps scolaire permet d'une part de ne pas marginaliser

ces élèves en les isolant dans une structure spécifique, et d'autre part de faciliter leur future pleine intégration dans le système ordinaire. La durée de fréquentation de ces classes est relativement variable d'un élève à l'autre et dépend principalement de sa progression en français (communication orale et écrite). Toutefois, il ressort qu'en moyenne les élèves restent en classe d'accueil durant une année et qu'un quart intègrent la classe ordinaire de manière définitive avant la fin de l'année scolaire (Rastoldo, Wassmer, Evrard et Kaiser, 2013).

La seconde forme d'accueil des migrants dans le système de formation genevois repose sur une scolarité s'effectuant de manière parallèle au cursus ordinaire. C'est le cas des jeunes scolarisés dans l'enseignement secondaire (classes d'accueil du CO et ACPO) qui, contrairement aux élèves du primaire, fréquentent à plein temps des structures particulières pour non-francophones. Ce changement de type d'accueil (de l'intégration, totale ou partielle, vers une scolarité distincte) coïncide avec le changement d'organisation du système de formation.

Dès le CO, l'enseignement s'organise en filières et l'orientation des élèves est dictée par les compétences scolaires. Dans ce contexte, les élèves migrants allophones se trouvent davantage fragilisés. En effet, la non-maîtrise de la langue de référence du canton ainsi que des connaissances scolaires acquises lors de leur formation antérieure en décalage avec les exigences de l'école genevoise peuvent constituer un obstacle à l'intégration directe dans le système classique. Cette difficulté se tra-

duit d'ailleurs par le temps passé en structure d'accueil avant de suivre une scolarité ordinaire. La durée moyenne s'échelonne en général sur deux années (19 à 20 mois selon le degré d'enseignement) : dans un premier temps, la priorité est axée sur l'apprentissage du français, puis dans un second temps, sur l'ajustement des compétences scolaires (Rastoldo *et al.*, 2013).

L'accueil des élèves migrants allophones dans le système de formation genevois se fait également dans le cadre de l'enseignement privé. En effet, certains parents préfèrent scolariser leurs enfants dans des écoles privées qui proposent des formations dans une langue autre que le français (généralement l'anglais ou l'allemand), mais également de suivre un cursus international. Le recours à ce type de scolarisation n'est accessible qu'à une certaine partie de la population migrante en raison de son coût (migration diplomatique ou migration de personnes – cadres notamment – hautement qualifiées). Les élèves récemment arrivés dans le canton scolarisés dans l'enseignement public, en particulier dans les degrés secondaires, sont davantage issus d'une migration ouvrière ou «politique» (appartenant à des catégories sociales moins favorisées) (Rastoldo *et al.*, 2013).

Les élèves du service de l'accueil du postobligatoire

Après une brève présentation du service de l'accueil du postobligatoire (ACPO), nous étudierons les caractéristiques et parcours des jeunes qui le fréquentent.

Présentation de l'ACPO

L'ACPO accueille les jeunes allophones qui ne sont plus en âge d'être scolarisés à l'école obligatoire. L'objectif de cette structure est d'amener ces adolescents – principalement nouvellement arrivés à Genève, d'autres fois issus des classes d'accueil du CO – vers une scolarisation dans une filière de formation secondaire (générale, professionnelle ou de transition). Pour ce faire, quatre types de classes² sont proposés à l'ACPO.

1. L'accueil scolaire (ACSC) offre une situation transitoire, en moyenne de quelques semaines à quelques mois, aux jeunes récemment arrivés à Genève dont le niveau scolaire n'est pas encore évalué. L'objectif de cette filière est d'apprécier les connaissances scolaires des élèves en vue de les orienter vers une filière de l'enseignement postobligatoire (le plus souvent vers une autre filière de l'ACPO).

2. Les classes d'accueil (ACC) regroupent des élèves qui projettent de poursuivre une formation scolaire dans une filière générale ou professionnelle. Aucun

prérequis scolaire n'est exigé au sein de ces classes. Les objectifs varient essentiellement selon les élèves et vont de l'apprentissage intensif du français – parfois de celui du «métier» d'élève (règles de vie dans une école) – à la mise à niveau des connaissances générales. De ce fait, ces classes regroupent des élèves aux profils et aux aspirations souvent très hétérogènes.

3. Les classes d'insertion professionnelle (CIP) visent à préparer l'entrée en formation professionnelle. L'année scolaire comprend un ou plusieurs stages en entreprise de courte durée (1-2 semaines) complétés par un enseignement en école le reste de l'année. Le programme scolaire se partage entre un enseignement renforcé en français (également dans les autres disciplines, principalement en mathématiques) et un enseignement pratique en atelier.

4. Les classes d'insertion scolaire (CIS) accueillent quant à elles les jeunes qui envisagent de suivre une filière générale, mais en raison d'un niveau insuffisant en français, ne peuvent entrer directement dans l'école de leur choix. Ces classes sont réparties dans les différentes écoles de culture générale, écoles de commerce et collèges du canton.

En somme, les différentes filières de l'ACPO recensées ci-dessus visent à proposer une offre de formation la plus adaptée possible à ces jeunes, non fran-

Encadré 1. Méthodologie

Les résultats présentés dans cette note sont issus des informations concernant les situations scolaires des élèves enregistrées dans la base de données scolaires normalisée (nBDS) du DIP. Cette étude est une analyse longitudinale, sur sept ans, des parcours scolaires des élèves scolarisés (au moins un mois) dans une des structures de l'ACPO au cours de l'année scolaire 2005-06. La cohorte étudiée a été modélisée de manière à considérer les filières actuelles de l'ACPO.

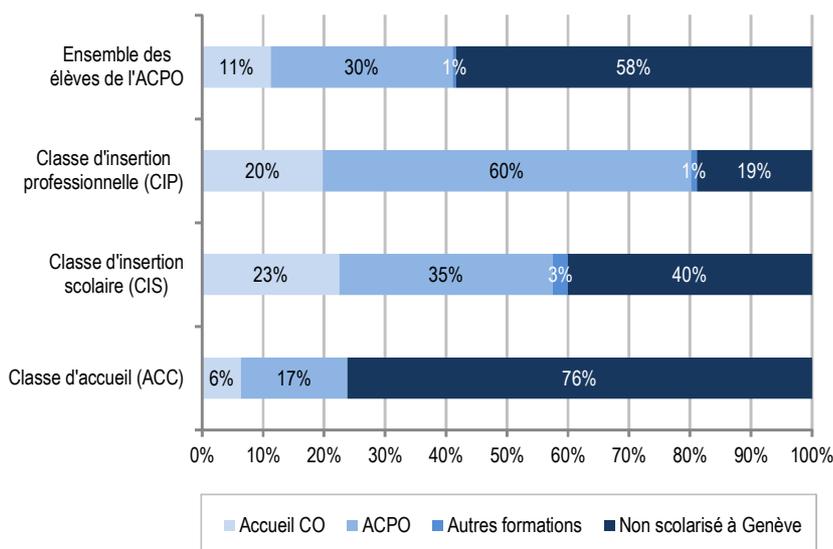
Structure actuelle de l'ACPO	Correspondance avec les structures pour non-francophones considérées <i>Année scolaire 2005-06</i>	Nombre d'élèves <i>Cohorte 2005-06</i>
Accueil scolaire (ACSC)	Classe d'accueil scolaire du SCAI	18
Classe d'accueil (ACC)	Classes d'accueil des collèges (Rousseau, Sismondi), des ECG (Henry-Dunant, Jean-Piaget), des CEC (André-Chavanne, Émilie-Gourd) et du SCAI	235
Classe d'insertion professionnelle pour non-francophones (CIP)	Classes d'insertion professionnelle atelier (CIPA) du SCAI, élèves non francophones des classes d'encouragement à une formation professionnelle (CEFP) du SCAI	106
Classe d'insertion scolaire (CIS)	Classes d'insertion scolaire des collèges (Rousseau, Sismondi) et du CEC André-Chavanne	40

Légende : SCAI: Service des classes d'accueil et d'insertion / ECG: Ecole de culture générale / CEC: Collège et Ecole de commerce.

N.B. Les classes CIPA ont pour objectif d'aider les jeunes à construire un projet professionnel afin d'entrer en formation professionnelle. L'enseignement est donné à plein temps en école et vise l'approfondissement de compétences scolaires et pratiques. Les classes CEFP s'adressent aux jeunes qui ont déjà un projet professionnel défini et qui souhaitent entrer en formation professionnelle. L'enseignement est composé d'une remise à niveau des compétences scolaires (2 jours en école) et de l'accomplissement d'un stage en entreprise (3 jours).

Les données présentées donnent un état de situation au 31.12 de l'année scolaire. De ce fait, les élèves ayant interrompu leur scolarité entre la rentrée scolaire et le 31.12 ne sont pas considérés comme étant en formation.

Figure 2. Situation des élèves une année avant l'entrée à l'ACPO



Source : SRED / Base de données scolaires (nBDS) au 31.12.

cophones, qui présentent des profils scolaires et des aspirations très diverses. Pour la suite, dans la mesure du possible, nous avons exposé les résultats en fonction de la filière fréquentée lors du passage à l'ACPO.

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes de l'ACPO

De prime abord, ces jeunes ont pour point commun la particularité d'être allophones et issus d'une migration récente. Près de 80 nationalités différentes sont représentées à l'ACPO ; cette palette de nationalités regroupe pour un tiers des élèves en provenance de pays d'Europe (principalement du Portugal et des pays des Balkans), pour un deuxième tiers des pays d'Amérique latine (essentiellement en provenance du Brésil, de la Bolivie ou de la Colombie), et enfin pour le tiers restant des élèves issus d'Afrique (spécialement des régions occidentale ou centrale) ou d'Asie (Turquie en particulier). Relevons également qu'au fil des années, la provenance des élèves pris en charge par l'ACPO a évolué (Schwob, 2011). Ainsi, les élèves provenant d'Italie ou d'Espagne sont très peu, voire plus du tout présents dans les structures d'accueil du postobligatoire.

L'autre point commun de ces jeunes concerne l'appartenance à une couche sociale relativement défavorisée. Les élèves issus de la classe sociale la plus modeste sont en effet très représentés dans les structures de l'ACPO (70% vs 43% dans l'enseignement secondaire II) alors que les jeunes issus des classes

moyennes le sont nettement moins (17% vs 41% pour l'enseignement secondaire II). Cette composition particulière est le reflet de la conjonction des caractéristiques de la migration (les classes moyennes étant les moins mobiles) et du choix des familles les plus favorisées de scolariser leurs enfants dans les écoles privées. Au sein de l'ACPO, les élèves au statut social plus élevé sont surreprésentés

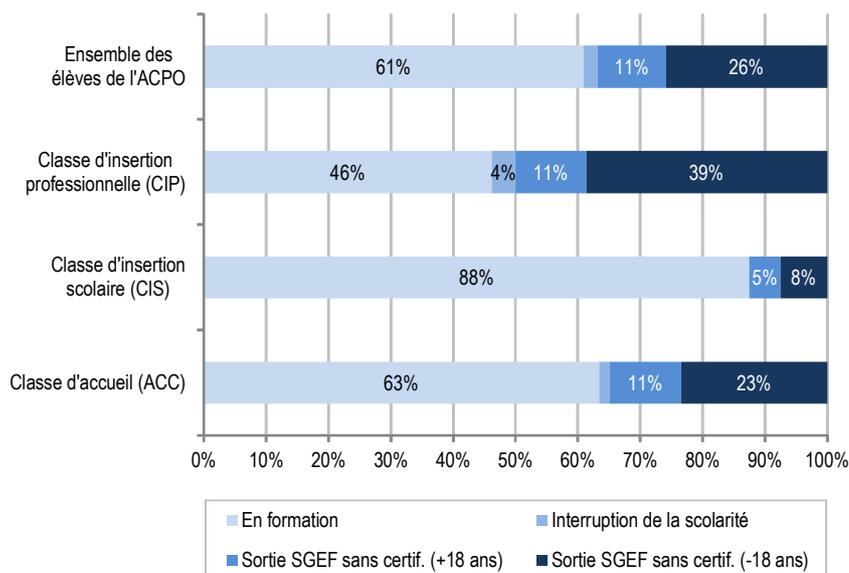
sentés dans les classes d'insertion scolaire (25% des élèves de ces classes). Rastoldo *et al.* (2013) ont d'ailleurs mis en évidence la corrélation qui existe entre le milieu social d'origine du migrant et son niveau scolaire antérieur (niveaux estimés en mathématiques et en français meilleurs chez les élèves des classes sociales supérieures). Néanmoins, comme nous le verrons plus loin, ces derniers connaissent une trajectoire plutôt atypique.

Pour terminer, précisons que la répartition des élèves en termes de genre est assez équilibrée (52% d'hommes et 48% de femmes).

Provenance des jeunes de l'ACPO

L'étude de la situation des adolescents migrants allophones avant d'intégrer l'ACPO permet de faire plusieurs constats (Figure 2). Tout d'abord, ces élèves sont, sans réelle surprise, tous issus d'une migration plus ou moins récente. Il s'agit, pour la plupart d'entre eux, d'une première arrivée dans le canton, ou parfois d'un retour à Genève après une ou plusieurs années passées à l'étranger. Cette caractéristique particulière se traduit par le fait que plus de la moitié de ces jeunes (58%) n'étaient pas scolarisés à Genève une année avant leur entrée à l'ACPO. D'ailleurs, trois années auparavant, la quasi-totalité d'entre eux n'étaient pas inscrits dans une école genevoise (97%).

Figure 3. Situation des élèves une année après leur sortie de l'ACPO



N.B. Les élèves classés sous «Sortie SGEF sans certif.» ont quitté de manière définitive le système d'enseignement et de formation genevois (SGEF). Les jeunes en situation d'«interruption de la scolarité» arrêtent de manière temporaire leur formation pour la reprendre (ou en commencer une nouvelle) une, deux voire trois années après.

Source : SRED / Base de données scolaires (nBDS) au 31.12.

Ensuite, il est également intéressant de relever que près d'un élève sur dix fréquentait déjà une structure d'accueil (11% au CO et 30% au PO). Il existe donc une certaine continuité dans le processus de formation entre les structures d'accueil des degrés secondaire I et secondaire II, mais également une connexité des structures de l'ACPO. Ainsi, près d'un élève sur deux en classe d'insertion professionnelle était scolarisé en classe d'accueil une année auparavant. Dans une moindre mesure, un tiers des jeunes en classe d'insertion scolaire sont également directement issus d'une classe d'accueil. Il résulte de ces différents flux entre les filières de l'ACPO que la durée d'accueil au secondaire II s'étale souvent sur deux années (en moyenne 18 mois) et parfois même au-delà de deux ans pour près de 20% des élèves (Rastoldo *et al.*, 2013).

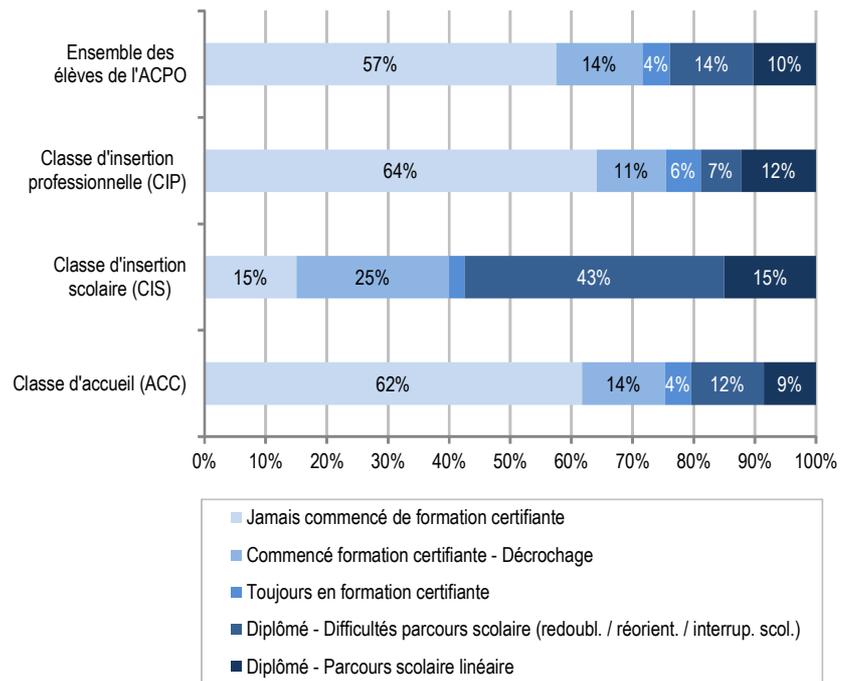
Après l'ACPO

En sortant des structures d'accueil du secondaire II, les adolescents connaissent des trajectoires scolaires relativement différentes qui mènent une partie d'entre eux à l'obtention d'un titre.

Une première illustration de ces différences se dessine au regard de la situation de ces jeunes après un passage par l'ACPO (**Figure 3**). De manière générale, après une année, près de 6 jeunes sur 10 se maintiennent dans le système de formation alors que 37% des jeunes se retrouvent sans formation à Genève. Bien souvent ces derniers «disparaissent» du système genevois de formation, ce qui signifie pour certains une situation de décrochage scolaire, pour d'autres une nouvelle migration (mobilité vers d'autres cantons ou d'autres pays) ou encore une scolarisation dans une école privée professionnelle (non recensée dans la base de données scolaires). Il s'agit parfois seulement d'une situation passagère, puisque certains jeunes interrompent de manière temporaire leur formation pour la reprendre (ou en commencer une nouvelle) une, voire plusieurs années après.

De manière plus précise, à l'issue des classes d'accueil, un tiers des élèves quitte le système scolaire public genevois sans certification, alors que 63% des jeunes poursuivent leur formation en empruntant différentes voies. Ces derniers se maintiennent principalement dans une structure d'accueil, et après une année passée à améliorer leur connaissance de la langue française, ils poursuivent leur cursus au sein des classes d'insertion scolaire ou professionnelle en vue de consolider leurs connaissances scolaires.

Figure 4. Typologie des parcours scolaires des élèves 7 ans après leur sortie de l'ACPO



Source : SRED / Base de données scolaires (nBDS) au 31.12.

Les classes d'accueil constituent donc, pour de nombreux migrants allophones, une première étape à l'intégration dans le système scolaire. Ceux qui possèdent les compétences nécessaires pour s'engager dans une formation certifiante s'orientent directement vers des filières générales ou professionnelles.

Les élèves issus d'une classe d'insertion scolaire ont davantage tendance à poursuivre une formation après l'ACPO. Ils s'engagent d'ailleurs naturellement dans une formation certifiante au sein de l'école qui les a accueillis (collège, école de culture générale ou de commerce). Ces classes semblent bien remplir le rôle de «passerelle» pour ceux qui ont, à leur arrivée à Genève, les compétences scolaires suffisantes en vue d'intégrer la formation secondaire II générale, mais dont le niveau en français (parlé et/ou écrit) est insuffisant. Ces jeunes se démarquent également des autres dans la mesure où ils semblent moins touchés par le décrochage scolaire (ou une nouvelle migration) après une année (13%).

Les élèves des classes d'insertion professionnelle semblent les plus fragiles à l'issue de l'ACPO : un élève sur deux se trouve sans solution de formation et quitte le SGEF de manière définitive. Par ailleurs, beaucoup de jeunes en formation (46%) demeurent l'année

suyante en situation «transitoire» dans la mesure où ils s'orientent principalement vers les classes de transition professionnelle du CTP. Une minorité d'entre eux accèdent toutefois à une formation certifiante et s'engagent dans l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou préparent une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Une autre illustration de ces différences de «destinées» à la sortie de l'ACPO s'observe à propos de la certification de ces jeunes. Il en résulte qu'après sept ans, un quart des adolescents ayant fréquenté l'ACPO soldent leurs parcours secondaire II par l'obtention d'un certificat (**Figure 4**). Les élèves passés par une classe d'insertion scolaire sont ceux qui aboutissent le plus souvent à l'obtention d'un titre (58% contre 20% en moyenne pour les autres élèves). Les certificats obtenus reflètent d'ailleurs la palette des différents profils scolaires des élèves sortant des filières de l'ACPO : les titres professionnels représentent près des deux tiers des titres obtenus, les domaines les plus prisés étant le commerce (33% des diplômes) et la construction (13%). Les titres généralistes, composés de maturités gymnasiales, spécialisées ou certificats de l'ECG, constituent quant à eux le tiers restant.

Au-delà de ce constat assez global, relevons qu'au cours des sept années qui ont suivi leur sortie de l'ACPO, tous n'ont pas eu la même «chance» ou opportunité d'entrer dans une formation menant à un diplôme. En effet, près de deux tiers des élèves des classes d'insertion professionnelle et d'accueil n'ont jamais intégré une formation certifiante (ou n'ont pas réussi à s'y maintenir au moins un trimestre). A l'inverse, leurs camarades en insertion scolaire ont, quant à eux, presque tous rejoint (85%) une formation certifiante au cours de leur cursus scolaire. Ils ont d'ailleurs connu plus ou moins de réussite puisqu'un quart des élèves n'ont pu se maintenir dans cette formation.

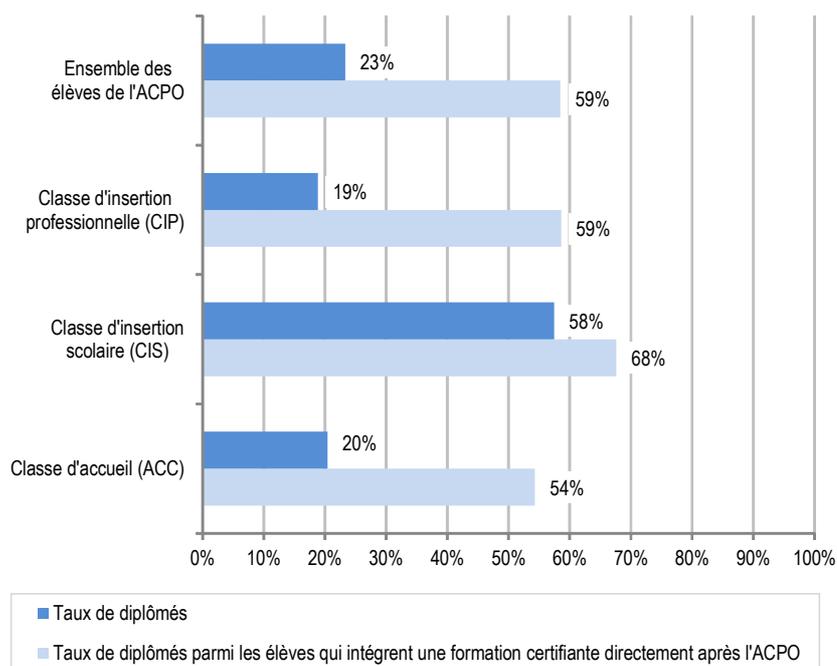
De plus, soulignons que ceux qui ont soldé leur formation par l'obtention d'un titre ont bien souvent connu un parcours orné de difficultés telles qu'un redoublement, une réorientation ou encore une interruption momentanée de formation (43%). Les élèves ayant connu un parcours scolaire linéaire jusqu'à l'obtention de leur diplôme restent assez peu nombreux (15%).

Enfin, il est également intéressant de mentionner le comportement singulier des élèves ayant un statut social élevé. Nous avons en effet observé que les jeunes issus des classes sociales les plus favorisées quittent prématurément le système. Au sortir de l'ACPO, 62% de ces adolescents abandonnent de manière définitive le SGEF (contre respectivement 30% et 34% pour les couches sociales moyennes et défavorisées). De façon plus précise, cette situation traduit souvent une nouvelle migration pour ces jeunes dont les parents sont arrivés à Genève dans le cadre de mobilités professionnelles (Rastoldo *et al.*, 2013). Cette scolarisation à l'ACPO correspond alors plus à une situation passagère qu'à une réelle entrée dans le système de formation genevois.

Conclusion

Le panorama du dispositif d'accueil du DIP met en évidence les différentes structures et les modes d'accueil des élèves migrants allophones mis en place à Genève. L'entrée dans le système de formation s'opère de différentes manières et passe progressivement d'une immersion totale en classe ordinaire, lors des premières années de la scolarité obligatoire, à une scolarisation distincte des voies classiques par la suite. Ces changements de modes d'accueil s'expliquent par l'écart qui peut exister entre le niveau scolaire des migrants à leur arrivée à Genève et les exigences

Figure 5. Proportion de diplômés 7 ans après leur sortie de l'ACPO



Source : SRED / Base de données scolaires (nBDS) au 31.12.

des plans d'étude genevois. Ainsi, l'immersion des plus jeunes dans le système ordinaire (4-5 ans) est possible car les objectifs d'apprentissage sont encore communs à tous les élèves. L'intégration dans les classes ordinaires est plus relative lorsque les apprentissages se complexifient et que la scolarité est déjà bien avancée. Parfois, il faut alors adjoindre à l'apprentissage du français une remise à niveau des connaissances scolaires. Lorsque le système d'enseignement et de formation se structure en sections et en filières, l'insertion des migrants s'effectue dans une structure spécifique d'accueil (classe d'accueil du CO, ACPO). Pour ces jeunes, une difficulté supplémentaire s'ajoute avec l'orientation dans les filières dites classiques (regroupements et sections au secondaire I, formation générale et professionnelle au secondaire II) qui s'effectue au regard des notes scolaires.

Au sein de l'ACPO, bien souvent, les jeunes approfondissent leur niveau de français en classe d'accueil (ACC) avant de s'orienter, l'année suivante, vers une classe d'insertion scolaire (CIS) ou professionnelle (CIP). A la sortie de ces classes, l'analyse du parcours scolaire de ces adolescents laisse apparaître quelques différences sur la poursuite (ou non) d'études dans les formations certifiantes (générales ou professionnelles).

Les classes d'insertion scolaire, composées des élèves les plus doués, sont

les plus «intégratrices» par la suite. En effet, presque tous les jeunes (85%) ont poursuivi leur cursus dans une formation générale (parfois professionnelle, dans le domaine du commerce) et plus de la moitié (58%) l'ont même achevée.

En revanche, les élèves issus des classes d'insertion professionnelle et d'accueil sont nettement moins nombreux à avoir accès aux filières menant à un diplôme (respectivement 36% et 38% des jeunes) et semblent plus touchés par une déscolarisation précoce (Figure 4). Nous ne sommes toutefois pas en mesure, à ce jour, de préciser s'il s'agit de décrochage scolaire ou d'un départ du canton (nouvelle migration)³. Il convient toutefois d'évoquer quelques-unes des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes aspirants à suivre une formation professionnelle : tout d'abord, un certain nombre des jeunes de l'ACPO sans statut légal à Genève ne sont pas en mesure, du fait justement de leur statut particulier, de signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise ; par ailleurs, l'absence de réseau (formel et informel) de ces élèves récemment arrivés à Genève réduit leurs opportunités de trouver une place d'apprentissage (Hupka et Stalder, 2011).

Pour finir, nous souhaitons signaler l'importance que revêt, pour ces jeunes, le fait de s'orienter vers une formation certifiante après un passage par une structure d'accueil. Ainsi, dès l'instant où

ces élèves ne connaissent pas de situation transitoire à l'issue de l'ACPO (p. ex. interruption de la scolarité, passage par l'enseignement spécialisé et, dans une moindre mesure, par les structures de transition), ils ont plus d'une chance sur deux d'acquiescer une certification (**Figure 5**). Des résultats similaires ont d'ailleurs été observés auprès des jeunes issus du CTP (Hrizi *et al.*, 2014). Le fait de trouver une solution de formation directement à l'issue de ces structures d'accueil semble donc constituer un véritable tournant dans la réussite scolaire de ces jeunes. ■

Notes

- ¹ Pour plus d'informations sur la mise en place progressive des structures d'accueil, voir Schwob, 2011.
- ² Pour plus de détails sur ces quatre types de classes, on peut consulter le site de l'ACPO: <http://edu.ge.ch/acpo/>
- ³ Les informations contenues dans la base de données scolaires (nBDS) ne contiennent pas systématiquement le motif ou la raison de l'arrêt de formation.

Références

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne: SRED, URSP.
- Direction générale de l'enseignement primaire (2013). *Procédure P-DGEP-02-03 «Accueil des élèves allophones primo-arrivants»*. Genève: DIP.
- Etat de Genève (1940). *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Genève.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED No 65*. Genève: SRED.
- Hupka-Brunner, S. et Stalder, B.E. (2011). Jeunes migrantes et migrants à la charnière du secondaire I et du secondaire II. In M.M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer & B.E. Stalder (Eds), *Youth transitions in Switzerland: Results from the TREE panel study* (pp. 183-200). Zürich: Seismo.
- Keller, A., Hupka-Brunner, S. et Meyer, T. (2010). *Parcours de formation postobligatoires en Suisse: les sept premières années. Survol des résultats du sondage longitudinal TREE, mise à jour 2010*. Bâle: TREE. Accès: https://tree.unibas.ch/fileadmin/tree/redaktion/docs/Keller_Hupka_Meyer_2010_Results_Update_francais.pdf
- Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, E., Kaiser, C., collab. Alliata, R. (2013). *Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones*. Genève: SRED.
- Schwob, I. (2011). Les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois. *Note d'information du SRED No 48*. Genève: SRED.

Les dernières publications du SRED

Rapports de recherche

- ♦ Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève. Publication conjointe URSP-VD et SRED-GE.
K. BACHMANN HUNZIKER, S. LEUENBERGER ZANETTA, R. MOUAD, F. RASTOLDO, collab. G. CHARMILLOT. Avril 2014, 37 p. [doc. 14.005]
- ♦ Le dispositif sport-art-études à Genève. Année scolaire 2012-2013.
A. JAUNIN, F. BENNINGHOFF, collab. L. MARTZ. Janvier 2014, 122 p. [doc. 13.023]
- ♦ Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV).
F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 45 p. [doc. 14.003]
- ♦ Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 50 p. [doc. 14.002]
- ♦ Evaluation du dispositif d'assistants à l'intégration scolaire (AIS).
V. JENDOUBI, F. BENNINGHOFF, P.-A. WASSMER. Janvier 2014, 91 p. [doc. 13.024]

Indicateurs du système d'enseignement et prévisions

- ♦ Projections d'effectifs d'élèves en lien avec le projet d'aménagement « Grand Projet – Les Cherpines », communes de Confignon et Plan-les-Ouates. B. ENGEL, Y. HRIZI, A. JAUNIN. Septembre 2014, 14 p. [doc. 14.026]
- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2014.
Printemps 2014, dépliant 16 p.

Notes d'information

- ♦ No 66 : L'enseignement du latin : causes de sa désaffection et pistes pour redorer son blason.
E. GUILLEY et A. EVRARD. Août 2014, 4 p.
- ♦ No 65 : Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation.
Y. HRIZI, R. MOUAD, F. PETRUCCI et F. RASTOLDO. Juin 2014, 8 p.
- ♦ No 64 : Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2014-2017.
F. PETRUCCI, L. MARTZ, A. EVRARD. Juin 2014, 8 p.
- ♦ No 63 : Evolution des compétences en littératie chez des adolescents à risque (EVOLIT) : le rôle du contexte scolaire.
A. SOUSSI, J. LURIN. Juin 2014, 8 p.
- ♦ No 62 : Jeunes abandonnant prématurément leur formation au secondaire II à Genève.
F. PETRUCCI, F. RASTOLDO. Juin 2014, 8 p.
- ♦ No 61 : Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV).
Y. HRIZI, F. DUCREY, E. GUILLEY, F. PETRUCCI et E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Mai 2014, 8 p.
- ♦ No 60 : Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
F. PETRUCCI, E. GUILLEY, F. DUCREY, Y. HRIZI et E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Mai 2014, 8 p.
- ♦ No 59 : Le saut de classe à l'école primaire genevoise.
V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Janvier 2014, 8 p.

Informations complémentaires :

youssef.hrizi@etat.ge.ch, 022 546 71 32

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-67.pdf>